

**Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire
de l'Association « Histoire et Patrimoine Chapellois »
du 15 septembre 2018**

La séance est ouverte à 14 H 30.
Etaient présents 7 membres et 4 avaient donné leur pouvoir sur les 34 adhérents.

Présents : Mireille Jallois, Janine Pasquette, Pierre et Nicole MUSARD, Patrick Biondi, Michèle Philibert et Nicole Duchassin.
Pouvoirs : Lionel Colson, Gérard et Claudine BARA et Catherine BAUDIN.

Le rapport de la présidente :

Avant propos : Je voulais vous rappeler qu'il y a eu une exposition des oeuvres du peintre Edgar JENE pour les journées du patrimoine à la chapelle de Corbelin. Nous y avons consacré la plupart de notre temps pour sa réussite. Ce qui fut fait avec notre plus grande satisfaction. Ainsi un des objectifs de notre association a été pleinement réalisé en rendant hommage à ce peintre chapellois.

rapport moral de la présidente : bilan des activités

Retraçons notre parcours et nos manifestations afin de faire le bilan de l'année écoulée

Réunion du conseil d'administration :

Le bureau s'est réuni au cours de l'année écoulée.
Les 9 décembre 2017, 20 janvier 2018, 10 mars 2018, 21 avril 2018 et 14 mai 2018

Activités réalisées durant cette année :

- le 20 janvier 2018 dégustation de la galette des rois où nous avons invité M. Christophe Millot et Georges Marchand de l'association « Les Amis du Vieux Varzy ».
- le 6 avril 2018, démontage de l'ancienne passerelle qui mène au jardin botanique derrière l'école avec pose de 2 poutres en chêne massif et des planches par l'équipe HPC et l'agent communal.
- les 15 et 17 mai 2018, Lionel et Patrick ont continué à relever le mur du lavoir de Croizy et débroussaillage des lavoirs de Croizy et du May.
- le 19 mai 2018 à 12 h 30, déjeuner à l'auberge du chemin à Courcelles avec les membres de l'association, Monsieur le maire et leurs conjoints.
- le 19 mai 2018 à 17 h : Nous avons procédé à l'inauguration de l'électrification de l'horloge et des cloches de notre église avec exposition de photos du mécanisme de l'horloge, des cloches et rétrospective sur la vie de Valentin Milot, horloger natif de Varzy. Un pot de l'amitié a été offert aux habitants qui sont venus nombreux.
- Nous sommes fiers d'avoir atteint un de nos principaux objectifs depuis notre création en 2014 car l'association a tout fait pour l'atteindre entre autre récolter les fonds nécessaires à ce projet et je l'en remercie. Je pense que les habitants de La Chapelle attendaient cet événement et ont été heureux d'entendre de nouveau sonner les cloches. De nombreux habitants m'ont fait part de leur satisfaction.
- Le 20 juin 2018, finition de la passerelle avec pose de la rambarde par l'équipe HPC et l'agent communal.
- le 22 juillet 2018, participation de notre association au vide grenier de La Chapelle St André organisé par l'association « le club de l'amitié chapelloise » où nous avons récolté une centaine d'euros (beaucoup moins que l'année dernière qui était principalement pour récolter de l'argent en vue de l'électrification des cloches).
-
- le 24 juillet 2018 retour au lavoir de Croizy (débroussaillage et dégagement des feuilles et des branches du toit du lavoir)
- le 16 août 2018 à 10 h, balade afin de découvrir l'emplacement d'une ancienne motte féodale au dessus du moulin de Corbelin. Cet emplacement est constitué d'un grand cercle surélevé d'un diamètre d'une vingtaine de mètres entouré d'un fossé. La végétation recouvre cette motte mais on visualise tout de suite cet endroit. Ce lieu se trouve à pic sur un côté d'une falaise en calcaire où au pied sortent de nombreuses sources dont la source du ruisseau de Corbelin. Cet endroit perché était un site parfait pour observer les alentours. Nous avons trouvé de nombreux éclats de silex.

Adoption du rapport moral à l'unanimité

Présentation du Rapport financier par la trésorière

Dépenses depuis la dernière AG : 3262,23 euros

Quomodo (site internet) : 83 euros
Assurances : 79,08 euros
Petits fours : 168 euros
Matériau lavoirs : 126,25
Horloge église : 2766

Recettes : 1585 euros

Vide grenier : 100 euros
Subvention Mairie : 500 euros
Adhésion : 340 euros
Dons pour clocher (au titre de 2017-2018) : 645 euros. (en 2016 : 250 euros en 2017 : 530 euros)

Solde en Banque 1525,99

Adoption du rapport financier à l'unanimité

les projets pour 2018/2019

- toujours les lavoirs celui de Croizy en particulier afin de finir de remonter le mur. Geoffrey doit nous aider afin de relever et poser les plus grosses pierres plates qui doivent finaliser le mur. Le débroussaillage doit continuer également car tous les ans cela repousse.
- Proposition également de demander des devis en vue de remplacer des ardoises cassées et certains chevrons sur le lavoir de Croizy. Janine peut nous en obtenir gratuitement.
- Lionel doit réaliser des panneaux afin de les identifier avec l'aide de Janine.
- le site internet : l'hébergement se fait sur le site Quomodo et sa capacité de stockage a été encore augmentée de 5 giga pour 60 euros. C'est Patrick administrateur du site qui se charge de l'alimenter au fur et à mesure des activités de l'association.
-
- On doit aller continuer à consulter les archives communales ainsi que les archives de l'ancienne école (des registres y sont déposés). Egalement il faudrait aller consulter les archives départementales, les archives de l'archevêché d'Auxerre.
- Pierre nous informe qu'il a consulté le cadastre de 1830 et que c'est très intéressant pour retrouver les anciennes routes de La Chapelle.
-
- Le vide grenier
-
- randonnée afin de faire découvrir l'ancienne route Menou-Varzy vers le mois de juin.
-
- On a pensé aussi à une reconstitution des parcours des enfants de La Chapelle St André « morts pour la France » lors de la guerre 14/18, inscrits sur le monument aux morts.

Questions diverses :

On demande qu'une clé accédant au clocher soit mise à un certain endroit dans l'église afin que l'on puisse sonner les cloches lors d'événements familiaux ou de mess car cela se passe souvent le week end. D'autre part une affiche doit être faite pour signaler que l'on peut sonner qu'une seule cloche « à la volée ».

Au sujet des demandes de subventions pour l'électrification des cloches que j'ai faites au Crédit agricole et à la Camosine les 16 et 22 janvier 2018.

J'ai les réponses aujourd'hui :

Par courrier du 18 juillet 2018, la Camosine nous a répondu qu'elle ne subventionne pas l'électrification des cloches car c'est une opération qui ne présente pas un caractère de valorisation du patrimoine.

Pour Le Crédit agricole, hier, j'ai eu la surprise d'avoir au téléphone M. Guy Robail président des caisses locales de Varzy et Chateaufort Val de Bargis qui m'a annoncé que la décision avait été

prise par la Caisse régionale Centre Loire Patrimoine. Qu'une somme de 1 000 euros nous a été attribuée et que la remise sera officialisée lors de l'assemblée générale du Crédit agricole en début d'année. Il doit me recontacter pour prendre rendez-vous.

La séance a été levée à 15h45